

CONVENTION DE PRÊT D'EXPOSITION

Entre :

La Médiathèque Jean Claude Pertuzé service de la ville de Lectoure, rue Saint Gervais
32700 Lectoure

Propriétaire de l'exposition, d'une part

Et

Madame Christiane Abbadie-Clerc pour l'association du livre Pyrénéen d'Aure et de
Sobrarbe

Mairie de Saint Lary à l'office de Tourisme 37 rue Vincent Mir 65 170 St Lary Soulan
Emprunteur, d'autre part

Article 1 - Objet de la convention

Le prêteur la Médiathèque Jean Claude Pertuzé service de la ville de Lectoure met à
disposition l'exposition intitulée " La thématique Pertuzé" composée de :

9 bâches :

Biographie

Français occitan, ou argot.. Mais le bon mot

Le dessin d'actualité le choc de l'image

À l'affiche le challenge

Erotisme l'humour pour sauf-conduit

Folklore de l'oralité à l'imagerie

Littérature jeunesse distraire et éduquer

Lactorates l'œuvre inachevée

Portrait le regard qui parle

Vu pour être annexé à la délibération
en date du 31 MARS 2025



Le Maire,
Xavier BALLENGHIEN

Article 2 - Durée du prêt

Le prêt est accordé du mardi **22 avril au mardi 27 mai**. L'emprunteur s'engage à
restituer l'exposition à la date convenue, sauf prolongation accordée par écrit par le
prêteur.

Article 3 – Transport et installation

L'emprunteur est responsable du transport aller et retour de l'exposition. Il s'engage à
l'installer et la démonter avec soin, conformément aux consignes fournies par le prêteur.

Article 4 - Responsabilité et assurance

L'emprunteur est responsable des dommages, pertes ou vols pouvant survenir durant

